

# OROLÈS OU RHOLES ? (JUSTIN XXXII 3, 16)

DAN DANA

Dans la succession des rois et des dynastes géto-daces, Orolès est toujours considéré comme un roi des Daces, tandis qu'un autre dynaste, Rholès, est vu comme un roitelet des Gètes de la Dobroudja<sup>1</sup>. Même s'il s'agit d'une opinion commune, il convient de s'interroger sur son fondement. Mon hypothèse, qui sera développée dans les pages suivantes, est la suivante : Orolès, roi des Daces chez Trogue Pompée/Justin, est identique à Rholès, roi gète chez Dion Cassius. La démonstration s'appuiera, d'une part, sur une autre interprétation de ces deux sources uniques (et surtout de la manière dont elles furent comprises par les modernes) ; d'autre part, sur une analyse onomastique, tenant compte des dernières données, très importantes, dans ce domaine si controversé.

Le dernier ayant repris ce dossier d'Orolès (dans de nombreuses contributions), Vasile Lica, est l'auteur d'une thèse plutôt spéculative<sup>2</sup>, vu la pauvreté de notre documentation. En outre, comme la plupart des historiens, il rejette l'identité Orolès-Rholès, et en voit deux rois distincts<sup>3</sup>. Orolès serait le chef d'un royaume couvrant l'est des Carpates, le sud-est de la Transylvanie et une partie de la Dobroudja, au milieu du premier siècle av. J.-C. Qui plus est, Orolès serait le roi inconnu visité par l'ambassadeur Akorniôn de Dionysopolis avant Byrëbistas, et également un *amicus Pompei*, le premier roi dace dans la série des rapports juridiques entre les Daces et les Romains. Cette thèse ne me paraît guère convaincante.

L'insistance de l'historiographie roumaine de voir deux rois distincts, Orolès et Rholès, était déterminée aussi par le nombre assez réduit de dynastes daces et gètes connus grâce aux sources littéraires et épigraphiques : or, en procédant de cette manière, les historiens roumains avaient la possibilité d'augmenter la liste des dynastes daces. Du coup, Orolès a été daté vers 200 av. J.-C., pour remplir un espace inconnu et pour « préparer » l'avènement de Byrëbistas, véritable obsession d'une histoire téléologique de la Roumanie.

Mais voyons d'abord les deux sources antiques qui parlent d'Orolès et de Rholès, ainsi que l'exégèse livrée par les modernes.

## 1. Orolès

Orolès est le nom d'un roi dace chez Justin XXXII 3, 16. Il faut insister dès le début sur le fait que nous ne disposons que d'un pauvre résumé fait par cet historien tardif<sup>4</sup> aux importantes *Historiae*

---

<sup>1</sup> Je remercie M. Alexandru Avram pour la lecture de cette notice, ainsi que pour les corrections et les suggestions apportées. Pour une opinion contraire à la mienne, voir A. Vulpe, dans ce même volume, p. 228.

<sup>2</sup> V. Lica, « Pompeius and Oroles, *Dacorum rex* », *Tyche* 13, 1998, p. 135-151 = *EphemNap* 7, 1997, p. 11-29 = « Pompeius et Oroles, *Dacorum rex* », in V. Lica, *Scripta dacica*, Brăila, 1999, p. 34-56 = idem, *The Coming of Rome in the Dacian World*, *Xenia* 44, 2000, p. 230-250 (*Appendix I : Oroles-Akornion-Pompeius*). L'étude est pourtant remarquable par sa documentation, même si je ne suis pas l'auteur dans toutes ses interprétations hasardées.

<sup>3</sup> V. Lica en avait rejeté pour la première fois l'identité dans un article qui constitue la base pour toutes ses études ultérieures : « *Oroles = ΡΩΛΗΣ (Rholes) ? (Iustinus, XXXII, 3, 16 - Trogius Pompeius, Prologus XXXII et Cassius Dio, LI, 24, 6-7; LI, 26, 1)* », *Analele Universității Iași-seria Istorie* 33, 1987, p. 1-8.

<sup>4</sup> Voir l'étude importante de G. Forni et M. G. Angeli Bertinelli, « Pompeio Trogo come fonte di storia », *ANRW II* 30, 2, 1982, p. 1298-1362. Sur la conception de Trogue Pompée, voir E. Malaspina, « Uno storico filobarbaro : Pompeo Trogo », *RomBarb* 1, 1976, p. 135-158.

*Philippicae* de Trogue Pompée, ouvrage à caractère universel et inspiré de sources grecques. En revanche, l'épitomé de Justin « è risultata una costellazione di aneddoti e di ampi squarci descrittivi su fenomeni, costumi e usi delle genti »<sup>5</sup>, très populaire au cours du Moyen Âge, si l'on compte les manuscrits conservés. Il va sans dire qu'il convient d'être très circonspect avec les détails, et surtout avec les noms transmis au cours de cette tradition manuscrite multiforme. Voici le texte qui nous intéresse, retenu par Justin uniquement en raison de son caractère anecdotique (XXXII 3, 16)<sup>6</sup> :

*Daci quoque suboles Getarum sunt<sup>7</sup>, qui cum Orole rege aduersus Bastarnas male pugnassent, ad ultionem segnitiae capturi somnum capita loco pedum ponere iussu regis cogebantur ministeriaque uxoribus, quae ipsis ante fieri solebant, facere. Neque haec ante mutata sunt quam ignominiam bello acceptam uirtute delerent.*

« Les Daces aussi sont descendants des Gètes. Ceux-ci<sup>8</sup>, sous le règne d'Orolès, puisqu'ils avaient mal combattu les Bastarnes, furent contraints, sur l'ordre du roi, comme punition pour leur lâcheté, de placer pendant le sommeil leur tête à la place des pieds et de remplir pour leurs femmes les besognes dont elles étaient chargées jusque-là. Et cela ne fut changé qu'après avoir effacé la honte supportée dans la guerre par leur courage ».

La plupart des commentateurs roumains s'accordent à considérer Orolès comme un roi dace, et, vu la mention des Bastarnes, à le localiser dans le sud-est de la Transylvanie, éventuellement dans une partie de la Moldavie, vers 200 av. J.-C. Cette thèse est presque « officielle » depuis V. Pârvan<sup>9</sup> ; soit dit en passant, rien dans le texte ne suggère un tel emplacement, ni une telle date (bien que le livre XXXII débute avec la situation de la Macédoine sous Philippe V et Persée). Il est évident que le passage en question n'était, chez Trogue Pompée, qu'une digression mineure par rapport aux événements importants concernant les Daces de Byrëbistas et leurs liens avec les Gètes, dans le contexte des *incrementa Dacorum*. À preuve, le court passage dans le prologue conservé du même livre (XXXII) : *Inde in excessu dictae res Illyricae : ut Galli, qui occuparant Illyricum, rursus redierunt in Galliam : originesque Pannoniorum et incrementa Dacorum per Burobusten regem*. Or, Justin ne retient rien de ce Burobustes (= Byrëbistas) mentionné dans le prologue, et de toute la digression générale sur les Daces (suivant les digressions concernant les Scordisques et les Pannoniens, qui sont présentes, en revanche, dans l'abrégé) ; il ne transmet que l'anecdote sur Orolès. On reconnaît ici sa méthode d'abrégé, qui se manifeste en premier lieu par l'omission des digressions sur les *origines* et les *situs* des peuples, ainsi que les événements et la chronologie<sup>10</sup>.

Dans cette étrange punition, il s'agit d'un *exemplum* moralisateur. La sanction royale se présente sous la forme d'une inversion des rapports sociaux existants, de nette domination, entre les hommes et les femmes : aux premiers sont destinées, « naturellement », la guerre et la commande ; aux dernières, les

<sup>5</sup> G. Forni et M. G. Angeli Bertinelli, *op. cit.* p. 1304.

<sup>6</sup> D'après l'édition Teubner d'Otto Seel (Stuttgart, 1985, p. 237).

<sup>7</sup> Mention retenue quelques siècles plus tard par l'érudit Isidore de Séville, *Etym.* IX 2, 20 : *Daci autem Gothorum suboles fuerunt* (Goths = Gètes).

<sup>8</sup> Selon A. Alföldy, le relatif *qui* fait référence aux Gètes, et donc Orolès serait roi de ces derniers (et non pas des Daces, comme il est entendu d'habitude) (« The Getae and the Dacians », in *The Cambridge Ancient History*, 1936, p. 81, n. 2).

<sup>9</sup> V. Pârvan, *Getica. O protoistorie a Daciei*, Bucarest, 1926, p. 67-68 ; D. M. Pippidi, *Contribuții la istoria veche a României*, Bucarest, 1967, p. 40-41 ; R. Vulpe, in *IstRom* I, Bucarest, 1960, p. 243-244 ; H. Daicoviciu, *Dacii*, Bucarest, 1968, p. 81-82 ; I. H. Crișan, *Burebista și epoca sa*, Bucarest, 1977, p. 27 et 30 ; idem, *Spiritualitatea geto-dacilor*, Bucarest, 1986, p. 38 et 108-109 ; C. Preda, s.v. *Oroles*, *Enciclopedia de arheologie și istorie veche a României* III, Bucarest, 2000, p. 243. Seul Vl. Iliescu avait daté Oroles du temps de Byrëbistas, mais l'avait localisé toujours en Moldavie (« Cînd a trăit regele Oroles? (Iustinus, XXXII, 3, 16) », *ArhMold* 7, 1972, p. 377-381) ; récemment, M. Babeș rejette lui aussi la datation traditionnelle, pour retenir le premier siècle av. J.-C. (*IstRom* I<sup>2</sup>, p. 506 ; p. 527 : localisation en Transylvanie).

<sup>10</sup> Cf. G. Forni et M. G. Angeli Bertinelli, *op. cit.*, p. 1303. Ainsi, on ignore le critère utilisé par Justin dans son épitomé : « Ma se fu guidato da un criterio, non si capisce perchè agli abbia finito per distinguere epoca da epoca nell'evoluzione leggendaria e storica di una popolazione, riservando loro diverso trattamento nell'epitome (per esempio, conservando la digressione sui primordi degli Sciti fino a Dario, ma tralasciando quella relativa alle vicende degli stessi nel periodo di tempo compreso fra Dario e Filippo II; oppure, fra i re dei Daci, parlando di Orole e tacendo di Burebista) » (p. 1303).

tâches domestiques et la servilité. Ce texte est donc un précieux témoin de la condition sociale des femmes dans la société indigène pré-romaine : une société patriarcale, où ce sont les hommes qui dominent. D'autres sources, parlant des coutumes maritales et funéraires des Thraces et des Gètes, donnent la même image, qui est, il faut le noter aussi, devenue stéréotypée<sup>11</sup>. En agissant de cette manière, l'intention du roi était de punir ses guerriers pour leur faiblesse « féminine ». Et, afin de regagner leur ancien statut, qui, notons-le, semble naturel pour le compilateur aussi, les guerriers doivent prouver leur vaillance dans le prochain combat<sup>12</sup>.

Passons maintenant à un autre aspect du texte, celui du contexte de notre histoire : *Daci quoque suboles Getarum sunt*. Dans l'historiographie roumaine, la distinction des sources anciennes entre Gètes et Daces est utilisée pour des raisons diverses : a) plus fréquemment, pour affirmer une identité totale entre les deux peuples ; b) parfois, pour justifier les choix de tel ou tel historien moderne quant à la localisation et la datation des faits soumis à son analyse. Récemment, la discussion a été relancée par la contribution méritoire, à plus d'un titre, de K. Strobel, lequel a donné une étude de ces utilisations idéologiques. Dans ce contexte, sa conclusion sur l'usage nationaliste de la notion de « Gêto-Daces » est tout à fait pertinente. Mais, si l'on compare de plus près les sources préservées, les inscriptions et les nouvelles données, mon sentiment est le suivant :

- Observation plutôt banale, les *sources grecques* parlent de *Gètes*, tandis que les *sources romaines* de *Daces*<sup>13</sup>. En général, à l'époque impériale, les auteurs de langue grecque préfèrent le terme « Gètes », tandis que les Romains celui de « Daces »<sup>14</sup>. Cette particularité peut aussi relever de connotations géographiques<sup>15</sup>, selon la définition de Strabon (VII 3, 12) : « On appelle Gètes ceux qui sont établis en direction du Pont-Euxin et de l'Orient, Daces ceux qui sont à l'opposé, vers la Germanie et les sources de l'Istros » (trad. R. Baladié). De toute façon, si on regarde la plupart des sources, il est clair que, pour les anciens, les Gètes et les Daces étaient le même peuple.

- la *toponymie* montre assez clairement l'existence de deux grands territoires linguistiques, délimités *grosso modo* par le massif Stara Planina (Hémus) :

a) thrace, avec des localités finissant en *-para* et *-bria* ;

b) daco-mésien, avec des localités finissant en *-daua*, parfois *-sara* et *-dina*.

Cette image est corroborée par l'*onomastique* : la même distinction entre les Thraces et les Daco-Mésiens est marquée par le Hémus, suivant de près la coupure toponymique<sup>16</sup>.

Les Anciens sont d'habitude soucieux de faire la différence entre les Thraces et les autres tribus<sup>17</sup>. Leur emploi des appellatifs « Daces » et « Gètes » indique qu'il s'agissait du même peuple. Par exemple, dans le territoire de la (future) Mésie inférieure, la population autochtone, très vraisemblablement gète, apparaît toujours dans les sources d'époque romaine comme *Daci*. Une inscription de Tropaeum Traiani établit les limites entre les Daces et la *c(iuitas) Ausdec(ensium)*, cette dernière étant le résultat d'une

<sup>11</sup> Thraces : Platon, *Leg.* VII, 805 d-e (leurs femmes remplissent les besoins des esclaves) ; Héraclide Lembos, *Exc. Polit.* 58 (*Polit.* n° 29 : Θρακῶν) (ὡς θεραπαινίδες χρωῖνται). Voir en général I. Venedikov, « La condition de la femme en Thrace antique », *Thracia* 4, 1977, p. 165-175 (approche simpliste) ; D. Kotova, « Les femmes et la famille en Thrace ancienne : glanes sur quelques textes antiques », *DHA* 26, 2000, 2, p. 19-43.

<sup>12</sup> Bien que le passage indique de façon nette la situation inférieure de la femme dans la société dace, H. Daicoviciu, suite aux artifices rhétoriques, insiste sur une supposée situation privilégiée des femmes analysant ce même texte (« Societatea dacică în epoca statului », in *Studii dacice*, Cluj-Napoca, 1981, p. 27 ; selon lui, il ne s'agit pas d'une situation d'infériorité de la femme, mais simplement d'une punition de nature morale). Plus récemment, L. Franga voit dans la punition une « mort symbolique », d'un caractère rituel, etc. [« Les Daces et la "mort symbolique" » (à propos d'un fragment de Justin) », *Symposia Thracologica* 9, 1992, p. 160-163 = « Les Daces et la mort symbolique. Considérations sur la mort chez les Daces et les Thraces », *Thraco-Dacica* 14, 1993, p. 13-23]. Ce qui est cependant peu probable.

<sup>13</sup> Le premier en est César, *BG* VI 25.

<sup>14</sup> À cet égard, voir l'opinion des Anciens, tels Pline (IV 12, 80) : *Getae, Daci Romanis dicti* ; cf. aussi Dion Cassius (LXVII 6, 1) ; en *LI* 22, 7, sur les Daces, les Mésiens et les Gètes, et en *LI* 27, 2, sur les Mésiens et les Gètes.

<sup>15</sup> H. Daicoviciu, « Daces et Gètes dans les sources antiques », *Thraco-Dacica* 3, 1982, p. 146.

<sup>16</sup> Voir mon étude dans *ZPE* 143, 2003, p. 166-186.

<sup>17</sup> Ainsi qu'entre leurs langues (voir les noms de plantes « besses » et « daces » chez Dioscoride, *De materia medica*).

colonisation thrace (CIL III 14437<sup>2</sup> = IDRE II 338). Mieux encore, les nombreux diplômes militaires accordés aux soldats d'origine dace (*Dacus*) (au moins une vingtaine jusqu'à présent) proviennent, quand leur lieu de découverte est inconnu, selon toute vraisemblance de Mésie Inférieure ; quand le lieu est connu, il s'agit toujours de la Bulgarie, plus précisément sa partie septentrionale<sup>18</sup>.

Tout bien considéré, on ne peut plus localiser les faits signalés par nos sources selon le seul emploi du terme « dace » ou « gète », car maintes fois les termes sont interchangeable. Ainsi, un des arguments de ceux qui voient en Orolès et Rholès deux personnages distincts du fait que l'un est roi des Daces et l'autre roi des Gètes perd son poids.

## 2. Rholès

À la fin du livre LI, Dion Cassius présente en détail les campagnes du proconsul de Macédoine Marcus Licinius Crassus<sup>19</sup>, le petit-fils du triumvir, en Thrace et en Mésie (29-28 av. J.-C.). On distingue deux campagnes : a) en 29 av. J.-C., Crassus « fit la guerre aux Daces et aux Bastarnes » (LI 23, 2) ; b) en 28-27 av. J.-C., contre les Thraces et les Gètes<sup>20</sup>. Suite à ses victoires, le général sera célébré pour son triomphe *ex Thraecia et Geteis* le 4 juillet 27<sup>21</sup>. Le prétexte des campagnes est la présence des Bastarnes du roi Deldôn dans les Balkans. Comme ils avaient envahi la Mésie et certaines régions de la Thrace, parmi lesquelles le royaume de Sitas, roi des Denthélètes et ami des Romains, Crassus engage la guerre contre eux. Après une victoire dans les environs du fleuve Kedros (peut-être Ciabrus/Cibrica), soldée avec un massacre des Bastarnes, certains s'échappent et s'emparent d'une place forte. Alors (LI 24, 6-7) « Crassus les y assiégea en vain plusieurs jours, mais, quand il eut reçu le secours de Rholès, roi de certains Gètes (ἔπειτα Ῥώλου Γετῶν τιμῶν βασιλέως), il les extermina. Quand Rholès alla auprès d'Octavien, il fut de ce fait traité en ami et allié ». On apprend donc que Rholès avait reçu le titre de *socius amicusque*<sup>22</sup>. Dans un deuxième temps, Crassus mène d'autres opérations contre les Mésiens, puis de nouveau contre les Bastarnes et contre des tribus thraces. Or, « pendant ces opérations, Rholès, qui était en guerre contre Dapyx, lui aussi roi de certains Gètes (ὁ Ῥώλης Δάπυγι Γετῶν τιμῶν καὶ αὐτῷ βασιλεῖ), appela Crassus à l'aide » (LI 26, 1) (trad. M.-L. Freyburger – J.-M. Roddaz)<sup>23</sup>. Cette guerre commune de Crassus et de Rholès finit avec la mort de Dapyx, après quoi le proconsul attaque le royaume d'un autre roitelet gète, Zyrazès, qui prend la fuite de sa capitale Génoucla (LI 26, 5-6).

Dans l'historiographie roumaine, Rholès est d'habitude localisé dans la Dobroudja méridionale, car il est expressément dit « roi de certains Gètes ». Cependant, l'action relatée par Dion Cassius se passe en Mésie au sens large<sup>24</sup> et seulement dans la partie finale vers le Danube inférieur (donc en Scythie

<sup>18</sup> Lieu précis de découverte : Dălgodeltzi (rég. de Lom) (a. 71, CIL XVI 13) ; près de Glava (rég. de Montana) (a. 127, RMD IV 239). Provenance de Bulgarie : a. 71 (ZPE 139, 2002, p. 198) ; a. 127 (RMD IV 247) ; a. 178 (RMD III 184) ; a. 178 (RMD IV 293). Pour le reste, on mentionne d'habitude comme provenance l'espace balkanique. Jusqu'à présent, aucun diplôme militaire délivré à un Dace n'a été retrouvé dans la province de Dacie.

<sup>19</sup> PIR<sup>2</sup> L 186. Voir E. Groag, s.v. *M. Licinius Crassus*, RE XIII<sub>1</sub>, col. 270-285 ; R. Syme, *Roman Papers* III, Oxford, 1979, p. 1220-1225 ; J. Fündling, s.v. *Licinius Crassus*, *Der neue Pauly* VII, Stuttgart, 1999, col. 163.

<sup>20</sup> Cf. Tite-Live, *Per.* 134 (*Bellum aduersus Basternas et Moesos et alias gentes a M. Crasso ... referuntur*) et 135 (*Bellum a M. Crasso aduersus Thracas*) ; et Florus II 26 (*Bellum Moesicum*) ; *Epitome de Caesaribus* 1, 7 (*[Augustus] Getarum populos Basternasque lacessitos bellis ad concordiam compulit*) ; le texte de Dion Cassius se retrouve abrégé chez Xiphilin (éd. Boissevain de Dion Cassius, III, p. 522) et chez Zonaras X 32. Voir A. Mócsy, « Der vertuschte Dakerkrieg des M. Licinius Crassus », *Historia* 15, 1966, p. 511-514 ; B. Manuwald, *Cassius Dio und Augustus. Philologische Untersuchungen zu den Büchern 45-56 des dionischen Geschichtswerkes*, Wiesbaden, 1979, p. 241-242.

<sup>21</sup> Acta triumph. Capitol. : *ex Thraecia et Geteis* le 4 juillet 27 (CIL I<sup>2</sup>, p. 50) ; Tabula triumph. Barber. : *ex Traechia et [Gete]is* (CIL I<sup>2</sup>, p. 77).

<sup>22</sup> Qui a occasionné une autre étude de V. Lica, « Φιλοράματος oder φιλόκαισαρ », BJ 192, 1992, p. 225-230.

<sup>23</sup> Les luttes intestines entre les divers dynastes daces sont encore une fois mentionnées par Dion Cassius (LI 23, 8, dans le contexte du secours offert à Antoine) ainsi que par Strabon (VII 3, 11).

<sup>24</sup> Pour les Mésiens, population que les Anciens assimilent d'habitude aux Gètes, voir F. Papazoglu, *The Central Balkan Tribes in Pre-Roman Times. Triballi, Autariatae, Dardanians, Scordisci and Moesians*, Amsterdam, 1978, p. 391-437.

Mineure/Dobroudja). Si l'on considère que la population gète était présente dans tout le territoire de la future province de Mésie inférieure, et si l'on observe la succession des rois gètes chez cet historien (Rholès, Dapyx, Zyraxès), il est beaucoup plus vraisemblable de localiser Rholès quelque part dans le centre ou l'est de la future province romaine, c'est-à-dire dans le nord-est de la Bulgarie<sup>25</sup> (où, à l'époque romaine, un nombre important d'inscriptions présentent une onomastique dace typique : *Damanaeus*, *Decibalus*, *Dikénais*, *Diourpos*, *Disdozi*, etc.)<sup>26</sup>.

### 3. Orolès corrompu de Rholès/Rola (ΟΡΩΛΗΣ = ὁ Ῥώλης > *Oroles*).

#### Précisions onomastiques

Passons maintenant aux aspects onomastiques. On a vu que les « deux » rois se distinguent dans nos sources par leur confrontation avec les Bastarnes, et ce détail est au moins troublant, vu la similarité de leurs noms<sup>27</sup>. À présent, après la discussion de la tradition manuscrite, cette thèse peut s'appuyer sur les nouvelles données de nature onomastique. Pour commencer, force est de constater que nous ne disposons pour Trogue Pompée que d'un abrégé tardif, lui-aussi corrompu par la tradition manuscrite.

Une corruption *Oroles* pour *R(h)oles* est très plausible, surtout si l'on prend en compte l'existence d'une source grecque de Trogue Pompée. Dans la transmission du texte latin, et dans la *scriptio continua*, *R(h)oles* a pu très facilement avoir été précédé d'un *o* : car il est envisageable d'imaginer une source grecque où le nom du roi était articulé, ὁ Ῥώλης [ΟΡΩΛΗΣ] (cf. Dion Cassius LI 26, 1)<sup>28</sup>.

Or, cette petite erreur dans la tradition manuscrite est dérisoire par rapport aux autres chez Trogue Pompée/Justin. Comme exemple, deux autres noms de rois de la même région, Dromichaitès et Byrèbistas. Pour le premier, les éditeurs s'accordent de nos jours à écrire chez Trogue Pompée, *Prol. XVI : ut Lysimachus in Ponto captus ac missus a Dromichaete*. En effet, dans tous les manuscrits, les copistes ont gravement mutilé ce nom : *romiche* (*aromice X*) π : *andromachae* τ. Dans la section résumée par Justin VI 1, 19, même histoire : les éditeurs restituent : *Lysimachus quoque cum bello Dromichaetis, regis Thracum* ; pourtant, les différentes classes de manuscrits portent : *doricetis* τ (π ι) ; *doricensis* C (et *Dori* chez Orose III 23, 52, qui a utilisé l'épitomé). De même, quant au deuxième exemple, les éditeurs donnent, à partir d'Alfred von Gutschmid<sup>29</sup>, le texte suivant pour Trogue Pompée, *Prol. XXXII : incrementa Dacorum per Burobusten regem*. Or, dans les manuscrits, le premier élément

<sup>25</sup> Même localisation chez E. Groag, *op. cit.*, col. 279.

<sup>26</sup> Il convient, certes, de se garder de transposer dans l'antiquité les actuelles délimitations ; on a l'impression, dans l'historiographie roumaine, que les Géo-Daces couvraient ou se limitaient aux frontières actuelles de la Roumanie (ou plutôt de la Grande Roumanie). Ainsi, localiser le royaume de Rholès dans l'actuelle Bulgarie pourrait sembler un peu « iconoclaste ».

<sup>27</sup> En effet, plusieurs historiens et commentateurs ont proposé l'identité Orolès-Rholès : U. Ph. Boissevain, éd. de Dion Cassius, t. II, Berlin, 1898, p. 375, *app. crit.* à LI 24, 6 ; K. Müllenhoff, *Deutsche Altertumskunde* III, Berlin, 1892, p. 144 (en effet, similitude des noms Orolès et Rolès) ; M.-L. Freyburger et J.-M. Roddaz, *Dion Cassius. Histoire romaine. Livres 50 et 51*, Paris, 1991, p. 16, note compl. 241. L'opinion de Carl Brandis, selon lequel chez Trogue Pompée *Oroles* et *Rubobostes* seraient la même personne, au début du II<sup>e</sup> siècle av. J.-C. (*s.v. Dacia*, RE IV<sub>2</sub>, 1901, col. 1955-1956), ne tient pas ; même erreur chez J. Castro Sánchez, *Justino. Epítome de las « Historias Filípicas » de Pompeyo Trogo. Prólogos. Pompeyo Trogo. Fragmentos*, Madrid, 1995, p. 428, note 907. En effet, cette identification est beaucoup plus ancienne, et remonte aux premiers commentateurs de Justin : ainsi, dans les notes des éditions de J. G. Graevius (Leyde, 1701), A. Gronovius (Leyde, 1760), citant l'érudite Isaac Vossius : *cum Boerebista rege* (sur la base du prologue). D'autres propositions dans les mêmes commentaires : *Orolo* (Vincentius) ; *Olore* (Bechar.) ; *Orode* (Ald. Iunt.).

<sup>28</sup> Tout comme chez Cassiodore/Jordanès (*Get. 73*), le nom du roi *Scorylo/Scorilo* (chez Frontin I 10, 4 et dans l'inscription de Grădiştea Muncelului, IDR III/2 272) est *Coryllus* (le -s- initial est tombé) ; et, chez Dion Cassius LXVII 10, 2 (dans l'épitomé !) le nom d'Avezinas [ΑΟΥΕΖΙΝΑΣ], second en autorité après Décébale, est corrompu en *Vezenas* (Οὐεζίνας), par la perte de l'-a- initial. Même le nom du grand-prêtre de Byrèbistas, Dekinai, est corrompu dans le septième livre de Strabon (Δεκαίνεος), mais il est plus proche du nom dace dans tous les manuscrits du livre XVI (Δεκίνεος, Δεκινέος, Δεκινᾶος) et chez Jordanès (*Dicineus*). Voir ZPE 143, 2003, p. 172 et 175 ; et mon étude sur Dekinai et Avezinas, *EphemNap* 13, 2003, p. 143-147.

<sup>29</sup> L'édition de Fr. Ruehl (Leipzig, 1886), qui restitue dans le *Prol. XXXII : per Burobusten regem*, tenant compte de la suggestion de von Gutschmid.

du nom de Byrēbistas<sup>30</sup> a été changé par métathèse : *Rubobusten* π : *Rubobosten* (-boten Q) τ). À noter, en passant, la forme grecque de l'accusatif (en -n), autre indice de l'utilisation d'une source grecque. Au vue de ces noms vraiment mutilés, on peut affirmer qu'une erreur de transmission du nom de Rholès comme Orolès paraît insignifiante.

Une fois clarifiée cette histoire de transmission, il serait utile de rappeler les étymologies proposées. Encore une fois, la base de toutes ces spéculations est très faible. Pour Orolès, Detschew et Russu ont rapproché ce nom du nom thrace du père de Thucydide, Ὀλορος, tout en supposant une métathèse. Mais ce rapprochement me semble peu probable, d'autant plus que la différence entre le stock onomastique dace et thrace est de nos jours évidente. De plus, aucun autre exemple du nom *Oloros* n'a été fourni après l'époque classique, ni même en Thrace. Ceci dit, les étymologies proposées par Detschew et par Russu sont inutilisables<sup>31</sup>.

En revanche, en ce qui concerne le nom Rholès, son dossier, grâce aux nouvelles découvertes, indique l'existence d'une famille de noms daco-mésiens en *rol-*, sans correspondance au sud des Balkans. Le nom du roi Rholès figure :

- dans un catalogue d'éphèbes de Dionysopolis, au III<sup>e</sup> s. ap. J.-C., comme patronyme au génitif d'un certain *Aurelius Mercurius* (IGB I<sup>2</sup> 14 bis) : Ἀὐρ(ήλιος) Μερκούριος Ρωλη ;
- sous la forme *Rola*, dans un diplôme militaire du 23 mars 178 pour la Bretagne, trouvé en Bulgarie<sup>32</sup>, accordé au soldat dace *Thiopus*, fils de *Rola* ;
- comme nom d'un soldat dace d'Égypte, au Mons Claudianus<sup>33</sup> : *O. Claud. inv.* 3060 : Ρολουζις ; et *O. Claud. inv.* 3601 (liste de soldats) : Ρουλιζις. Ce nom est bâti avec le suffixe très répandu *-zi*, et prouve l'existence d'une série de noms daces en *rol-*.

Mon impression est que la forme dace/indigène du nom est *Rola*, dont la terminaison est grécisée en Ρωλης. À preuve, le traitement similaire du nom dace très populaire *Zura* (dans les sources latines et dans les *ostraca* grecs d'Égypte, plus proches de la prononciation indigène)<sup>34</sup>, tandis que les inscriptions grecques de Mésie Inférieure présentent la forme Ζουρης<sup>35</sup>. Bâti avec le suffixe *-zi*, ce dernier nom apparaît tantôt *Zurazi*, tantôt *Zurozi*. Pour conclure, dans {*Orolès*} on a affaire à un même nom, *Rholès*/Ρωλης, forme grecque du nom dace *Rola*, qui est en effet assez bien documenté.

### Conclusion

Si l'on s'en tient uniquement aux deux sources, parlant d'un roi des Gètes/Daces et combattant les Bastarnes, corroborées par d'autres données littéraires et surtout onomastiques, il est évident que le roi

<sup>30</sup> Dans l'historiographie roumaine, deux opinions ont été formulées sur ce *Rubobostes* : selon C. Daicoviciu (« *Rubobostes* = *Burebistas*? », *ActaMN* 6, 1969, p. 459-463), il est un roi différent de Byrēbistas, voire un de ses prédécesseurs (et donc, un nouveau dynaste dace) ; tandis que pour Vl. Iliescu ils sont identiques (« *Rubobostes* oder *Burobostes*? Zu Trog. Pomp. Prol. XXXII », *StCl* 10, 1968, p. 115-122). Pour moi, il est évident qu'il s'agit du même personnage, d'autant plus que dans l'onomastique thrace il n'y a pas d'élément *rub-*.

<sup>31</sup> D. Detschew, *Die thrakischen Sprachreste*, Vienne, 1976, s.v. *Oroles*, p. 345, renvoie à la p. 341, s. v. Ὀλορος, *Oroles*, citant Tomaschek et Kretschmer, qui proposent comme parallèles gr. ὄρνις, goth. *ara* « aigle », v. bulg. *orilŭ*, « aigle » ; I. I. Russu, *Limba traco-dacilor*, Bucarest, 1967, p. 114, s.v. *Oroles* (même étymologie). Cf. aussi Vl. Georgiev, « La formation et l'étymologie des noms des rois thraces et daces », *Linguistique balkanique* 24, 1981, 1, p. 16 (*Oloros*, « aigle »), p. 21 (*Orolès*), p. 22 (*Rholès*). Voir W. Kroll, s.v. *Oloros*, *RE* XVII<sub>2</sub>, col. 2495 : a) un dynaste thrace, père d'Hégésipylè, seconde femme de Miltiade (Hérodote VI 39) ; b) l'oncle du premier et le père de Thucydide (Thucydide IV 104, 4 ; Marcellinus, *V. Thuc.* 2 ; Plutarque, *Cim.* 4) ; et E. Diehl, s. v. *Orolos* (sic), *RE* XVIII<sub>1</sub>, col. 1156. D. Detschew, *op. cit.*, s.v. Ῥώλης, p. 406 (parallèle celte). Pour les possibles raisons du nom thrace *Oloros* porté par le père de Thucydide (mariage, ou l'institution de la *xénia*), voir G. Herman, « Patterns of Name Diffusion within the Greek World and Beyond », *CQ* 40, 1990, p. 349 ; en dernier lieu, Chr. Habicht, « Foreign Names in Athenian Nomenclature », in S. Hornblower et E. Matthews (éds.), *Greek Personal Names. Their Value as Evidence*, Oxford, 2000, p. 120-121.

<sup>32</sup> RMD III 184 = IDRE II 474 : *coh(ortis) VII Thrac(um) ... ex equite Thiopo Rolae fil(io)*.

<sup>33</sup> Voir ZPE 143, 2003, p. 179.

<sup>34</sup> *Zura* (Capidava, ISM V 270) ; Ζουραι en Égypte (Mons Claudianus, *O. Claud.* II 404 et *O. Claud. inv.* 8362 ; Didymoi, *O. Did.* inv. 71).

<sup>35</sup> Ζουρης : Čobruči/Cioburciu, près de Tyras, IOSPE I<sup>2</sup> 2 = IGR I 1438 (Κ[α]ἰσαρ Ζουρη ἄρχων). En Mésie inférieure : Istros (ISM I 200 : Χαίρεας Ζουρη) ; Aprilovo (rég. de Popovo), IGB II 765 (Σαικιθης Ζουρηους).

*Oroles* de Trogue Pompée/Justin n'est autre que le roi Ῥώλης de Dion Cassius. Tous les deux sont ennemis des Bastarnes, et ce détail important conforte leur identité. Au cours de la tradition manuscrite, et à partir d'une source grecque, le nom ΡΩΛΗΣ a reçu devant lui la lettre *O*, mais ce processus est très facile à expliquer. Par conséquent, ce **Rholès/Rola**, mentionné à la foi par Trogue Pompée (dans l'abrégé de Justin, sous le nom corrompu d'**Orolès**) et par Dion Cassius, était un roi gète quelque part dans la partie centrale ou orientale de la future Mésie inférieure (ou, moins probablement, de la Dobroudja), allié à un certain moment aux Romains et ennemi des Bastarnes, dans le troisième quart du premier siècle av. J.-C. Et il convient dorénavant d'émender le texte de Justin XXXII 3, 16 de la façon suivante :

*Daci quoque suboles Getarum sunt, qui cum Role rege aduersus Bastarnas male pugnassent etc.*

École de Hautes Études en Sciences Sociales, Paris